



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 81541

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la prospection de l'armée dans les quartiers. En effet, plusieurs opérations réussies de communication et de relations publiques, menées par l'armée dans plusieurs quartiers en difficulté, ont montré que de nombreux jeunes de banlieue pouvaient être intéressés par les perspectives d'activité dans l'armée. Ces opérations concerneraient plusieurs centaines de jeunes, mais pourraient rapidement se développer, si elles venaient à devenir une priorité du ministère, en liaison avec sa collègue chargée de la politique de la ville. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier.

Texte de la réponse

Pleinement impliqué dans la politique du Gouvernement en faveur des jeunes, en particulier ceux provenant des milieux modestes, pour leur permettre de progresser dans la société, le ministre de la défense a lancé, en septembre 2007, un plan ministériel d'égalité des chances qui renforce l'action d'insertion sociale et professionnelle, conduite par le ministère de la défense depuis de nombreuses années. Dans cette perspective, notamment à la faveur du vaste processus de transformation visant à améliorer l'efficacité de son administration, engagé dans le cadre de la réforme de l'État décidée par le Président de la République et le Premier ministre, le dispositif d'information sur les recrutements dans les armées a été profondément modifié. Les centres d'information et de recrutement des armées ont été transformés, depuis le 1er septembre 2008, en centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) sous le commandement unique d'un officier d'une des armées. Ces nouvelles structures, en mutualisant les moyens jusqu'alors dispersés dans les armées, permettent une amélioration substantielle de la qualité du service rendu. Les 110 CIRFA existant à ce jour sont situés au cœur des villes, territoires à forte densité de population. En Île-de-France, le choix de lieux d'implantation tels que Saint-Denis (CIRFA inauguré le 8 juillet 2010 par le ministre de la défense), Mantes-la-Jolie, Choisy-le-Roi, Évry, Massy ou Meaux, traduit la volonté de faciliter l'accès des jeunes gens issus de milieux défavorisés à l'information sur les carrières militaires. En outre, les conseillers en recrutement des CIRFA mènent, tout au long de l'année, sur l'ensemble du territoire national et notamment dans les banlieues, d'importantes campagnes visant à présenter et à promouvoir les armées. Au nombre des actions mises en place, figurent des rencontres dans les collèges et les lycées, des opérations événementielles dans les galeries commerciales et sur les marchés, des visites de cars-podiums dans les quartiers des villes, la publication d'articles dans la presse et le développement de partenariats avec les acteurs de l'emploi et les associations. Ainsi, l'offre de recrutement au sein des armées, qui s'adresse à tous les jeunes Français âgés de dix ans et demi à vingt-neuf ans, à l'exclusion de toute autre considération, a permis, en 2009, à 19 % des 15 000 personnes ayant rejoint les effectifs de l'armée de terre, d'être recrutés sans détenir de qualification.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81541

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6802

Réponse publiée le : 23 novembre 2010, page 12728